

IV. HIERARCHISATION DES ENJEUX

L'évaluation environnementale est une démarche sélective. Les critères déterminants d'évaluation ont été choisis, au sein des champs de l'évaluation, au regard des enjeux environnementaux. Ces derniers ont été hiérarchisés et territorialisés pour certains sur la base de critères objectifs mis en évidence au cours de l'état initial de l'environnement.

A noter que si le PLUi est un excellent levier dans la prise en compte de l'environnement, ce dernier a néanmoins des limites.

Pour exemple, le diagnostic a révélé la nécessité de tendre vers des pratiques agricoles favorables au maintien des sols, néanmoins, le document d'urbanisme n'a pas vocation à régir les pratiques ou l'utilisation ou non de pesticide, etc. Ainsi, la portée du document a été intégrée pour la classification suivante.

A noter que le cumul d'enjeux sur certains secteurs confère parfois une sensibilité accrue.

Le tableau suivant présente la hiérarchisation des enjeux présents sur le territoire :

EIE

Milieu physique	
Promouvoir, envisager, tendre vers une gestion/pratiques agricole favorable au maintien des sols	Faible
Prendre en compte la vulnérabilité du sous-sol	Faible
La ressource en eau	
Préserver la ressource en eau de manière qualitative afin d'atteindre les objectifs du SDAGE Artois-Picardie	Moyen
Veiller à la prise en compte des périmètres de protection de captages d'eau potable	Moyen
Assurer la capacité d'assainissement sur l'ensemble du territoire	Moyen
Assurer une prise en compte des risques inondations dans l'aménagement du territoire.	Fort
Les espaces naturels	
Préserver et renforcer les milieux naturels d'intérêt et plus particulièrement les vallées (cours d'eau et zones humides) et le maillage bocager	Fort
Restaurer les continuités écologiques et limiter les pressions en assurant la conciliation avec l'aménagement du territoire (éolien, urbanisation, assainissement, etc.)	Moyen
Préserver et renforcer les transitions entre les bourgs-espaces urbaines et les milieux naturels/agricoles	Moyen
Favoriser la multifonctionnalité des espaces naturels (rôle écologique, hydraulique, social)	Moyen
Les risques et nuisances	
Prendre en compte les différents risques dans l'aménagement du territoire	Moyen
Envisager la prévention des risques inondation (ruissellement) en parallèles des mesures de restauration des milieux naturels afin de réduire les phénomènes de ruissellement et de favoriser l'infiltration (haies, prairies, etc.)	Fort
Favoriser les actions engagées en matière de restauration des boisements, qui contribuent à l'amélioration de la qualité	Faible

de l'air et peuvent atténuer les nuisances sonores

Faible

Les déchets

Réduire les émissions de déchets à la source

Faible

Poursuivre le tri et la valorisation des déchets

Faible

Accompagner le développement du territoire et l'accueil de nouvelles populations en matière de réduction, collecter et gérer les déchets

Moyen

Les énergies renouvelables

Prendre en compte les différents leviers d'action mis en exergue afin de s'inscrire dans une transition énergétique

Moyen

Soutenir et encadrer un développement responsable des énergies renouvelables conformément aux spécificités locales (milieux naturels, paysage, cadre de vie, ...)

Fort

Réduire les consommations énergétiques, afin d'être davantage en mesure de pouvoir répondre aux besoins du territoire grâce aux énergies renouvelables.

Moyen

Diagnostic urbain et paysager

Paysages

Préserver les grands équilibres par :

- La protection des espaces naturels d'intérêt paysagers : bois, coteaux, prairies, réseau hydrographique, etc.
- Le maintien de grandes coupures vertes (agricoles, boisées, naturelles) entre des secteurs plus urbanisés,
- La protection et le renforcement des trames vertes et bleues,
- La localisation des secteurs privilégiés d'urbanisation, des « enveloppes urbaines » (plus ou moins précisément).

Moyen

Valoriser le paysage et sa (re)connaissance, par :

- L'identification et la valorisation des perspectives et des vues
Protection de grandes perspectives sur des éléments plus lointains (coteaux, crêtes, plateaux, villages, etc.) à maintenir dégagées,
- La protection et la mise en valeur d'éléments remarquables
Délimitation de secteurs (urbains ou naturels) où engager des études particulières de mise en valeur, Proposition de mesures de protection ou de réhabilitation sur sites ou patrimoines remarquables
- Préservation d'éléments naturels structurants : bocage, haies, vergers, pacages, etc.
L'amélioration du paysage : Sites ou éléments à restructurer ou recomposer
Entrées de ville, carrefours et infrastructures, zones d'activités ou commerciales

Fort

Des composantes naturelles limitées (faible présence de l'eau, rares boisements, auréoles bocagères tendant à disparaître) à intégrer.

Moyen

Un potentiel de découverte du paysage par un maillage de villages et de routes détaillant plus finement les variations d'ambiances (paysages de collines, de plateaux bocagers et des grands plateaux cultivés).

Moyen

Dynamique d'évolution du paysage à intégrer (développement de l'éolien, développement du tissu urbain, développement de l'agriculture) à anticiper.

Moyen

La morphologie urbaine

Conserver l'identité rurale du territoire	Fort
Prendre en compte les caractéristiques morphologiques du tissu existant pour une meilleure insertion des projets	Moyen
Lutter contre l'étalement urbain en privilégiant la densification des centres bourgs.	Fort
Eviter la banalisation des paysages en respectant la trame initiale des villages et en réfléchissant aux formes urbaines	Moyen
Respecter la typologie identitaire de l'habitat dans la nouvelle construction	Moyen

Les typologies bâties pour le logement

Préserver la qualité architecturale et la cohérence paysagère du sud Artois	Moyen
---	-------

Le patrimoine bâti remarquable

Identifier et localiser les éléments de patrimoine à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel ou historique	Moyen
Intégrer le patrimoine bâti dans la politique touristique intercommunale	Moyen
Lutter contre l'étalement urbain en privilégiant la densification des centres bourgs.	Fort
Eviter la banalisation des paysages en respectant la trame initiale des villages et en réfléchissant aux formes urbaines	Moyen
Respecter la typologie identitaire de l'habitat dans la nouvelle construction	Moyen

La consommation foncière et le foncier disponible

Limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers	Fort
Faciliter la densification des dents creuses et les formes urbaines compactes	Fort
Identifier et réfléchir à la reconversion des espaces en friche au sein du tissu urbain (Bapaume, Achiet-Le-Grand) : investissement des friches pour du logement et/ou de l'activité.	Moyen

Diagnostic mobilité

Le réseau routier

Limiter l'utilisation de l'automobile, notamment dans les centres villes des villes principales, par le développement de solutions alternatives (politique de stationnement, liaisons douces, voie de bus en site propre, ...)	Moyen
Organiser les alternatives à l'utilisation de la voiture particulière : covoiturage, location de voitures et de vélo, auto-partage	Faible
Mettre en place une politique de stationnement favorisant le report modal (par exemple : parking relais, offre en stationnement deux roues...)	Moyen

Les transports en commun

Améliorer le rabattement vers les gares et vers les grands pôles d'emplois à proximité	Moyen
Développer la complémentarité entre les dessertes ferroviaires et les dessertes de transports en commun	Faible
Réfléchir au développement de transports alternatifs propres et collectifs (TC, transport à la demande, covoiturage, auto-partage)	Faible

Les circulations douces

Valoriser les sentiers de randonnée du territoire	Fort
Réfléchir à une liaison des équipements et villages entre eux par voie de modes doux	Fort
Diminuer la place de la voiture en ville et exercer un véritable report modal des déplacements vers les déplacements doux	Moyen
Redistribuer l'espace public en faveur des modes doux: développer les voies partagées	Moyen
Intégrer la présence des déplacements modes doux dans les futurs projets d'aménagement	Moyen
Etudier l'opportunité de cheminements sur les anciennes voies ferrées du territoire	Fort
S'appuyer sur le tourisme pour développer les modes doux existants	Fort

Les habitudes de déplacements

Prendre en compte les besoins des habitants en répondant aux besoins de déplacements des actifs, des scolaires, des demandeurs d'emplois et des touristes	Faible
Viser le rapprochement des lieux de résidences et des lieux de vie	Moyen